

Boucle des censes

Sainghin-en-Mélantois - Bouvines

10,6 km
3h00

ou
5 km
1h20



Seclin
Mélantois
Tourisme

Eglise Saint-Nicolas



OBSERVER, FLÂNER ET S'ÉTONNER
DANS LE VAL DE MARQUE

Départ : Parking du complexe sportif, rue du
stade à Sainghin-en-Mélantois

Le bois de la Noyelle occupe 27 ha. Il était jadis beaucoup plus vaste et abritait jusqu'au début du XVII^{ème} siècle la demeure des seigneurs locaux. Il subsiste aujourd'hui l'emplacement de l'ancienne motte féodale avec des parties de douves en cercles concentriques. Le peuplier, le frêne, le merisier et le chêne pédonculé constituent l'essentiel du boisement. Le bois présente par ailleurs un réseau de mares et de fossés assez dense, favorables à certaines espèces végétales aquatiques comme la populage des marais ou la renoncule aquatique.

Aujourd'hui propriété du département, sa gestion a été confiée aux espaces naturels de la Métropole Européenne de Lille.

La ferme de la Courte est d'origine médiévale et dépendait jusqu'en 1790 de l'abbaye bénédictine de Saint-Amand. Elle a été vendue comme bien national.

Les bâtiments actuels datent des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle. Le pigeonnier-porche, décoré des initiales des anciens occupants (C.D. Charles Desfontaines et L.M. Louise Maes) date du XIX^{ème} siècle.

Le Mont des Tombes est un mont de terre, manifestement créé par l'homme. Il constitue encore aujourd'hui un mystère. Plusieurs hypothèses ont été émises : ce serait d'après les archéologues un tumulus sans doute d'époque gallo-romaine. La situation de ce mont offre un beau panorama sur la campagne environnante jusqu'au Mont Saint-Aubert (B) et quelques clochers des villages voisins.



Bois de la Noyelle

La ferme de la Noyelle est une ancienne ferme seigneuriale, ses bâtiments datent du XVIII^{ème} siècle avec encore certains éléments des façades datant du XVI^{ème} siècle. Elle a appartenu jusqu'après la 2^{ème} guerre mondiale à la famille de Diesbach. Cette ferme familiale est aujourd'hui aménagée en gîtes, chambres d'hôtes et restaurant. On aperçoit à l'entrée la chapelle Sainte-Odile.

La grande ferme ou ferme de l'abbaye de Saint-Quentin est située sur un domaine ayant appartenu à l'abbaye de Saint-Quentin depuis le début du XII^{ème} siècle. Ses écuries et sa grange datent du XVI^{ème} siècle.

Il subsiste encore une partie des douves d'origine. Restaurée tout récemment, elle abrite aujourd'hui le Haras de Barry, une salle de réunion et 9 appartements hôteliers.

L'église Saint-Nicolas avec son musée lapidaire construite au XVI^{ème} siècle, a subi un incendie en mai 1971. Les fouilles entreprises avant sa restauration en 1972, ont révélé qu'elle avait été construite sur les vestiges d'une église datant du XI^{ème} siècle, elle-même bâtie sur un site gallo-romain. Une crypte abrite les restes de plusieurs seigneurs de Sainghin.

Le musée lapidaire qui porte le nom du premier président de la société historique de Sainghin, expose des objets de différentes époques (celtique, gallo-romain) retrouvés lors des fouilles réalisées notamment lors de l'incendie de l'église.



Haras de Barry

La ferme du Tilleul ou Cense de l'Estrée est une ferme carrée typique de la région. Elle figure sur une gouache des albums de Croy de 1603. Elle a gardé son aspect général d'origine avec sa grande cour au carré fermée et entourée des bâtiments d'exploitation : grange, écurie, étable, cave à grains, jardin, verger, potager et son corps de logis. En 1837, Joseph Pollet, exploitant de la ferme s'installe à Roubaix et ouvre la première filature de laine peignée qui sera reprise en 1897 par son fils Charles, le fondateur de "La Redoute".



Ferme de la courte

Départ : Parking du complexe sportif, rue du stade à Sainghin-en-Mélantois

Balisage jaune

1 - Quitter le parking, passer devant la salle des fêtes et prendre à gauche le chemin piétonnier qui longe les cours des écoles, le **bois de la Noyelle** et arrive à une petite route.

2 - Poursuivre sur le chemin en face qui aboutit au bord de la Marque ou pour la **variante courte**, partir à gauche pour rejoindre le point n° 8.

3 - Prendre ensuite à droite le chemin au bord de la Marque jusqu'à la route qui entre dans Bouvines.

Traverser cette route sur le passage piéton, tourner à gauche, puis suivre la rue principale (Félix Dehau) qui tourne et remonte vers l'église Saint-Pierre de Bouvines. Au panneau indiquant la direction de la fontaine Saint-Pierre, s'engager à droite dans le chemin pavé.

Passer devant la fontaine et à la fin de la partie pavée, tourner à gauche dans le chemin qui remonte jusqu'à la rue principale. Partir à droite et traverser immédiatement au passage protégé pour monter jusqu'au parvis de l'église Saint-Pierre de Bouvines.

4 - Passer entre les 2 cimetières (l'ancien et le plus récent) et prendre la 1ère voyette à droite, puis tourner à gauche dans la rue De Gaulle, pour aboutir après 300m au carrefour avec la rue du Maréchal Foch. Prendre à gauche cette rue jusqu'au bout.

5 - Face à la **ferme de la Courte**, prendre à gauche la rue pavée des Neuf-Bonniers. Après la section pavée, descendre à droite la rue de la Source qui traverse le lotissement. En bas, suivre à droite le chemin agricole et rejoindre l'arrière de la ferme de la Courte, puis poursuivre sur le chemin qui tourne à gauche jusqu'à la passerelle sur la Marque.

6 - Longer à droite la rivière sur environ 800 m jusqu'à un pont métallique. Rejoindre à gauche la rue Pasteur, puis à droite face au blockhaus, le chemin qui mène au **Mont des Tombes**. Contourner le Mont des Tombes, laisser un chemin sur votre droite et après environ 100 m, prendre le chemin à gauche qui redescend vers le village.

7 - Prendre à droite, pour passer devant la **ferme de la Noyelle** et la **chapelle Sainte-Odile**. Au carrefour suivant, prendre la rue à droite et ensuite, le premier chemin à droite qui entre dans le bois de la Noyelle.

8 - Juste après être entré dans le bois, à l'intersection suivante, tourner à gauche puis tout droit pendant 250 m. Au Y prendre à droite et encore à droite au carrefour suivant.

9 - A la patte d'oie continuer tout droit pendant 450 m jusqu'au chemin de la Fontaine. Tourner à gauche puis à droite pour parvenir à l'**église Saint Nicolas**.

10 - Passer sur le côté de l'église, partir à droite vers la mairie et traverser au 1er passage protégé, puis prendre la ruelle avant la mairie (rue du Petit Lannoy). Au bout de la rue du Petit Lannoy, remonter la rue à gauche, puis prendre rapidement la 1ère rue à droite (Allée du Château). Après 200 m, à hauteur de l'école Saint-Joseph, tourner à droite, passer sur le parvis devant l'école et s'engager dans le chemin tout droit qui rejoint un espace naturel appelé «Jardin de Maraude».

11 - Faire le tour du jardin par la gauche et après avoir longé l'espace de culture maraîchère (présence de tunnels), où on peut apercevoir la **grande ferme**, prendre à gauche dans l'allée du château le chemin pavé qui repart vers l'école Saint-Joseph, puis la 2ème rue à droite (Allée de l'abbaye) qui rejoint le sentier du Grand Sainghin. Prendre ce sentier vers la gauche, traverser une première rue et aboutir sur un petit espace vert, poursuivre vers la gauche jusque l'entrée de la rue Armel Marsy.

12 - Prendre cette rue jusqu'à son intersection avec la rue du Moulin (la **ferme du Tilleul** se trouve 100 m plus loin à droite). Prendre à gauche la rue du Moulin jusqu'à la place Basseur. Traverser la rue principale et prendre tout de suite à droite l'impasse pavée. Passer par la voyette qui prolonge cette impasse pour rejoindre le point de départ.

